

<https://www.paris-normandie.fr/id464005/article/2023-11-06/harcelement-scolaire-les-elev...>

Par Audrey Clier

11 min read



Harcèlement scolaire : les élèves invités à remplir un questionnaire pour libérer leur parole

Pour lutter contre le harcèlement scolaire, le gouvernement a lancé un plan interministériel. Les élèves sont notamment invités à remplir un questionnaire anonyme cette semaine. Explications.



Les élèves sont invités à prendre la parole - Photo d'illustration AFP

PARIS **NORMANDIE**

Par Audrey Clier

Publié: 6 Novembre 2023 à 11h39 Temps de lecture: 1 min

À l'occasion de la rentrée des vacances de la Toussaint, écoliers, collégiens et lycéens seront invités à remplir un questionnaire sur le harcèlement scolaire entre le 9 et le 15 novembre 2023. « *Une grille d'auto-évaluation anonyme visant à évaluer s'ils sont susceptibles d'être victimes de harcèlement* », explique le gouvernement.

Concrètement, ce questionnaire permet de donner une « *vision précise des faits de harcèlement à l'échelle d'une classe* » et « *d'adapter la politique de prévention et de prise en charge* ». Les résultats seront ensuite transmis aux chefs d'établissements et aux professeurs.

Près de 40 questions

Dans cette grille, les élèves doivent répondre à plusieurs questions – 33 en élémentaire et 44 pour les collèges et lycées – portant sur quatre thématiques « Avant d'aller à l'école », « À l'école », « Sur Internet ou sur les écrans » et « Comment te sens-tu ? ».

Le questionnaire est plus poussé pour les collégiens et les lycéens. Les élèves devront s'exprimer sur la peur d'aller en classe ou s'ils ont déjà menti pour rester à la maison. On leur demandera s'ils ont déjà reçu « *des messages insultants ou menaçants* » sur Internet ou sur les réseaux sociaux. Plus encore, les élèves devront indiquer dans le questionnaire si « *des photos ou des messages circulent* » sans leur accord.

Veuillez fermer la vidéo flottante pour reprendre la lecture ici.

Deux heures du temps scolaire seront banalisées entre le jeudi 9 novembre et le mercredi 15 novembre pour remplir ce questionnaire, en lien avec le professeur principal en collège et lycée. Une date qui n'a pas été choisie au hasard puisque le 9 novembre correspond à la journée nationale de lutte contre le harcèlement.

Nouveau plan de lutte contre le harcèlement scolaire

Cette grille d'auto-évaluation anonyme avait été annoncée le 27 septembre 2023 dans le cadre d'un plan interministériel de lutte contre le harcèlement scolaire, présenté par la Première ministre.

Ce plan vise également à renforcer les sanctions disciplinaires et pénales, donne la possibilité aux chefs d'établissement de bannir temporairement les élèves harceleurs. Des cours d'empathie seront également dispensés aux écoliers et dans les académies, des brigades seront formées pour intervenir rapidement dans les établissements en cas de conflit.

Lire aussi

Ouverture d'un procès inédit, celui du ministre de la Justice en exercice, Eric Dupond-Moretti

« Asile et immigration » : que contient le projet de loi étudié au Sénat ?

À Paris, le centre commercial de la gare Saint-Lazare évacué suite à une alerte à la bombe

A lire aussi

